



Président AAMF : Jean-François DELAITRE

Pilotes GT porteurs de projets AAMF : Silvère ADAM et Yves DEBIEN

Animatrice GT porteurs de projets AAMF : 07 87 86 53 01 - [helene@aamf.fr](mailto:helene@aamf.fr)

## Fiche métier Porteur de Projet AAMF : ASSURANCES

Novembre 2021

Liste (non exhaustive) des assurances à souscrire (avec l'aide d'un conseiller assurance) :

### 1/ Avant le chantier

- Assurance du crédit
- Garantie Hommes clés (lié au crédit : prise sur le principal porteur de projet)

### 2/ Pendant le chantier

Le porteur de projet doit assurer le chantier jusqu'à la réception (Signer avant le début du chantier) :

- Assurance Responsabilité Civile (obligatoire)
- Assurance Tous Risques Chantier (non obligatoire mais fortement conseillé) incluant volet PEA (Perte d'Exploitation Anticipée)
- Assurance Dommage Ouvrage (non obligatoire mais fortement conseillé)

### 3/ Phase d'exploitation

Le porteur de projet doit assurer à partir de la réception (Signer avant le début du chantier) :

- Assurance Protection Juridique
- Assurance Responsabilité Civile Exploitation (rupture de fosses, salarié blessé, ...)
- Assurance Environnementale (rupture de fosses, débordements, fuites de gaz, ...)
- Assurance Garantie de Dommages aux Biens
- Assurance Bris de machine
- Assurance Perte d'Exploitation consécutives (au minimum 24 mois)
- Assurance Démantèlement